

ACCIDENT DU TRAVAIL

Document d'aide à la prévention de nouveaux accidents et de collecte des renseignements pour la déclaration d'accident de service.

**En cas d'accident du
travail...**



*« Ce que vous appelez le hasard n'est et ne peut être que la cause ignorée
d'un effet connu »*

Voltaire

Ce document est, non seulement, une aide à la rédaction de la déclaration d'accident du travail mais il vous permet de collecter toutes les informations nécessaires et de les mettre en ordre et en forme.

Il est également, en même temps un outil de prévention simple et efficace. Il décompose une méthode claire et facile à suivre qui amène des solutions supprimant les causes des accidents.

LE RECUEIL DES FAITS

COMMENT COMPLETER LE COMPTE RENDU D'ACCIDENT DE SERVICE

➤ 1^{ère} étape : Schéma d'étude d'un accident du travail

La recherche et l'enregistrement des faits (sans interprétation) conditionnent la qualité de la deuxième étape de cette étude. C'est pourquoi ils doivent être conduits de manière :

- ✗ Systématique
- ✗ Immédiatement
- ✗ Objectivement
- ✗ Sur les lieux de l'accident du travail

➤ *LE CONTENU DU COMPTE RENDU (vous devez répondre à toutes les questions)*

AVANT L'ACCIDENT	QUOI ? Résultats à atteindre	Travail répétitif ou exceptionnel
	OU ? Le Lieu	Choisis ou subis
	QUAND ? Le moment	
	COMMENT ? Méthode suivie	Imposée ou choisie
	AVEC QUOI ? Machines, outils, matière	Habituel ou nouveau
	QUI ? Et avec qui ?	Titulaires ou occasionnels
AU MOMENT DE L'ACCIDENT	QUOI ? Action précise de la victime	Ce qui s'est passé exactement
	QUI ? ... étaient présent ?	Position et action du ou des tiers
APRES L'ACCIDENT	QUOI ? Ce qu'a fait la victime ?	
	QUI ? ... est intervenu, qu'à t-on fait ?	

PREVENTION PASSIVE

➤ 2^{ème} étape : Réflexion sur la non-répétition de l'accident du travail

Toutes les personnes concernées doivent participer à cette deuxième étape, qui doit conduire à des actions de prévention. Ces actions doivent se concrétiser sur 3 axes :

- ✗ **Matériel,**
- ✗ **Educatif,**
- ✗ **Psychologique.**

A TROIS DEGRES	Causes directes	Installations fixes et machines Installations mobiles et outils à mains Matière, force énergétique, produits agressifs Poste de travail et surfaces de circulation Processus et consignes de travail Dispositif de sécurité Protections individuelles
	Causes indirectes	Savoir – Vouloir – Pouvoir Formation – Antécédent – Origines Milieux (travail, famille) Influences (économiques – sociales)

Les 3 degrés d'intervention possibles sont :

- ✗ *Les moyens mis en œuvre (les équipements)*
- ✗ *Les procédés de mise en œuvre (les procédures)*
- ✗ *Les actions de mise en œuvre (les applications)*

Voir le déroulement type d'une analyse au dos...

Déroulement type d'une analyse

LES CAUSES DE L'ACCIDENT

Rechercher les causes **directes et indirectes** (**voir tableau précédent**) relatives aux moyens mis en œuvre pour :

- ❶ Les équipements**
- ❷ Les procédures**
- ❸ Les applications**

Grâce à cela nous obtenons une liste exhaustive des causes des accidents

LES ACTIONS DE PREVENTION

En face de chaque cause, il faut mettre en œuvre un moyen matériel, éducatif ou/et psychologique pour la supprimer, afin d'empêcher le renouvellement de cet accident.

UNITE PREVENTION

Pour tous renseignements :

Ligne directe : 02.99.23.31.20

